



PATR2MC

2024 - 2025

PATR2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation. Le master inter-universitaire de spécialisation est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités.



Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez un grade académique

- d'architecte et d'architecte paysagiste,
- de master en ingénieur civil architecte,
- en ingénieur civil des constructions,
- en histoire de l'art et archéologie.

Possibilité d'admission sur dossier (voir les [conditions d'accès](#) du master).

Votre programme

Structure

Le programme comporte 120 crédits répartis en deux blocs annuels et est composé de sept modules décomposés en onze unités d'enseignement. Ces ensembles thématiques structurent un programme à visée exhaustive et ambitieux, totalisant 120 crédits répartis en deux blocs annuels ou plus, si l'étudiant-e fait valoir un droit d'allègement l'autorisant à valider son programme sur une plus longue durée (voir [conditions spécifiques d'allègement](#)).

Contenu

Le module initial du premier quadrimestre du premier bloc annuel permet à chaque étudiant-e de remettre à niveau ses connaissances dans les domaines qui lui sont moins familiers, selon sa formation initiale en histoire de l'art, archéologie, architecture ou ingénierie des constructions (définitions, notions et spécificités du patrimoine culturel immobilier). Inversement, le deuxième quadrimestre du second bloc annuel ménage le temps nécessaire pour se concentrer sur les stages et le travail de fin d'études, présenté devant le jury et au cours d'une séance publique assortie d'une exposition de posters.

Quelque soit la discipline de chacun-e, un des objectifs consiste initier à la bonne gestion des pratiques et à sensibiliser à une interaction mieux coordonnée entre les entreprises, les artisans indépendants, les praticiens spécialisés, les experts en études préalables, les maîtres d'ouvrage, les administrations compétentes et les auteurs de projet. Dans cette perspective, l'établissement du master-plan et du dossier de restauration ainsi que le suivi de chantier constituent un module à part entière. Les études préalables, notamment les diagnostics et matériaux des gros et second Œuvres, ainsi que la nécessité de préserver le caractère des biens concernés et de les adapter aux besoins et normes contemporains, par exemple en étudiant le fonctionnement des structures et équipements techniques, complètent l'approche multidisciplinaire des bâtiments. Les vestiges ruinés, entre autres archéologiques, et les parcs et jardins historiques achèvent de prendre en considération tous les aspects du patrimoine immobilier. Un module est orienté vers les pratiques, par le biais de séminaires, de stages, de visites, d'excursions et d'un voyage annuel. Complétant les interventions d'invités extérieurs, le cycle de conférences « patrimoine » rythme également l'année académique de rencontres ouvertes au public.

Organisation

La formation est coordonnée par des titulaires issus de 11 facultés de philosophie et lettres, d'architecture, d'ingénierie architecturale, polytechniques et des sciences appliquées et d'une Haute Ecole de 9 campus francophones du pays (Bruxelles et Wallonie). De nombreux experts extérieurs (architectes et ingénieurs d'entreprises privées et de bureaux d'études), des praticiens de haut niveau de laboratoires et d'ateliers renommés ainsi que des artisans qualifiés et hautement spécialisés, tant en conservation qu'en restauration, participent intensivement aux formations. Tous partagent leurs savoirs faire, théoriques et méthodologiques sur chantiers, en laboratoire

1.1.2. Émergence et évolution de la notion de conservation et des concepts de restauration (2 cr.)

o Étude de cas transversale, diagnostics et matériaux (20 crédits)

o LPATR2130

Étude de cas transversale, diagnostics et matériaux

Caroline Bolle

100

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PATR2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littéra précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELF](#) ou [TCF](#) .

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 5 années d'études supérieures** (équivalent à 300 crédits européens), débouchant sur un

